

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (AEEEEBSI)

22 janvier 2016 à 11h45

Local B-3275 du pavillon 3200 Jean-Brillant de l'Université de Montréal

PRÉSENCES

Certificat en archivistique (0 membres)

Certificat en gestion de l'information numérique (0 membres)

Maîtrise en sciences de l'information (25 membres)

Nawel Aammar	Xavier Lauzon
Fannie Beauchamp Gauvin	David Lesieur
Ève-Justine Beaudin	Étienne Magnan
Sarah Bellefleur Bondu	Cécile Pechcontal
Frédéric Bricaud	Valérie Poirier-R.
Chloé Couture	Claudie Provencher
Alex Delagrave	Catherine Ratelle-Montemiglio
Melissa Denis-Daigneault	Marie-Christine Tremblay
Cloé Gingras	Olivier Turcotte
Élyse Granger	Cynthia Viau-Mainville
Myriam Harvey	Aurélie Volcy
Mahée Lacourse	William Yoakim
Marie Helene Lamy	

Doctorat en sciences de l'information (0 membres)

Secrétaire d'assemblée

Andréanne St-Gelais, Coordinatrice aux affaires universitaires, FAÉCUM

Président ou présidente d'assemblée

Annie-Claude Vanier, Coordinatrice aux affaires académiques de premier cycle, FAÉCUM

Observateur(s) et observatrice(s)

Ordre du jour adopté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Nomination du praesidium
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (envoyé par courriel le 15/01/16)
3. Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2015
4. Élections du conseil exécutif
 - 4.1. Coordonnateur général, coordonnatrice générale
 - 4.2. Secrétaire général, secrétaire générale
 - 4.3. Trésorier, trésorière
 - 4.4. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales de premier cycle
 - 4.5. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales des cycles supérieurs
 - 4.6. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires externes
 - 4.7. Coordonnateur, coordonnatrice aux communications
 - 4.8. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires socioculturelles
5. Varia
6. Levée

0. Ouverture de la séance

Cécile propose l'ouverture de la séance à 12h02. Ève-Justine appuie.

1. Nomination du présidium

Le conseil exécutif propose Annie-Claude Vanier comme président d'assemblée. Xavier Lauzon appuie.

Le conseil exécutif propose Andréanne St-Gelais comme secrétaire d'assemblée. Xavier Lauzon appuie.

Adoptés à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Sarah Bellefleur Bondu propose l'ordre du jour. Ève-Justine Beaudin appuie.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 24 septembre 2015.

Olivier Turcotte propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Cécile Pechcontal appuie.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Élection du conseil exécutif

4.1 Coordonnateur général, coordonnatrice générale

Olivier Turcotte se propose au poste de coordonnateur général par intérim, jusqu'à la tenue d'une prochaine assemblée générale. Cécile Pechcontal appuie.

Olivier Turcotte est élu à l'unanimité.

Olivier Turcotte propose de suspendre les règles pour permettre aux candidats de rester dans la salle lors des votes. Nawel Aammar appuie.

Que les règles soient suspendues pour permettre aux candidats de rester dans la salle lors des votes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 Secrétaire général, secrétaire générale

Alex Delagrave demande quand débute le mandat des personnes élues.

Cloé Gingras se propose au poste de secrétaire générale. Frédéric Bricaud appuie.

Cloé Gingras est élue à l'unanimité.

4.3 Trésorier, trésorière

Olivier Turcotte explique l'implication nécessaire pour ce poste.

Cloé Gingras demande s'il est possible de cumuler plusieurs fonctions de façon simultanée.

Sarah Bellefleur Bondu précise que le compte de l'association nécessite trois signataires. Par contre, il est toujours possible d'aider les personnes élues au sein de l'exécutif à accomplir leurs tâches.

Marie-Christine Tremblay se propose au poste de trésorière. Xavier Lauzon appuie.

Marie-Christine Tremblay est élue à l'unanimité.

4.4 Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales de premier cycle

Personne n'est inscrit au premier cycle dans la salle. Le poste reste donc vacant.

4.5 Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales des cycles supérieurs

Cécile Pechcontal se propose au poste de cycles supérieurs. Mahée Lacourse appuie.

Cécile Pechcontal est élue à l'unanimité.

4.6 Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires externes

Olivier Turcotte explique l'implication nécessaire pour le poste.

Marie-Hélène Lamy se présente au poste d'affaires externes. Cloé Gingras appuie.

Marie-Hélène Lamy est élue à l'unanimité.

4.7 Coordonnateur, coordonnatrice aux communications

Xavier Lauzon se présente au poste de communications. William Yoakim appuie.

Xavier Lauzon est élu à l'unanimité.

4.8 Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires socioculturelles

Nawel Aammar se présente au poste de socio-culturel. Ève-Justine Beaudin appuie.

Nawel Aammar est élue à l'unanimité.

5. Varia.

Ève-Justine Beaudin aimerait attribuer les surplus budgétaires aux activités socioculturelles jusqu'à la fin de cette session.

Sarah Bellefleur Bondu indique que le trésorier n'est pas présent aujourd'hui et qu'il n'est pas possible de connaître les montants des différents postes budgétaires actuellement.

Olivier Turcotte indique qu'il est possible d'indiquer un montant et que, s'il y a dépassement des coûts, il faudra récupérer le manque à gagner l'an prochain.

David Lesieur indique qu'il est également risqué d'attendre une prochaine assemblée générale qui n'aura peut-être pas quorum.

Cécile Pechcontal propose que le budget dédié au comité des affaires socioculturelles soit bonifié.

Ève-Justine Beaudin indique qu'il faudrait préciser le montant nécessaire.

La proposition tombe faute d'appui.

Nawel Aammar indique qu'il faut que les sommes soient suffisantes pour la tenue d'un vin et fromage.

Nawel Aammar propose que l'on attribue 300\$ au budget du CASC, sous réserve de la disponibilité des fonds. Cécile appuie.

Cynthia Viau-Mainville indique qu'elle est membre du comité et qu'elle croit que cela ne posera pas problème.

Olivier Turcotte se questionne à savoir qui déterminera s'il sera possible d'attribuer les 300\$.

Cécile Pechcontal indique qu'il est possible de déterminer cela en assemblée générale aujourd'hui.

Sarah Bellefleur Bondu propose d'amender pour ajouter « tel que déterminé par le conseil exécutif ». Ève-Justine Beaudin appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Retour sur la proposition principale telle qu'amendée.

Que l'on attribue 300\$ au budget du CASC, sous réserve de la disponibilité des fonds, tel que déterminé par le conseil exécutif.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Cynthia Viau-Mainville offre aux comités qui le désirent de tenir un kiosque au Salon de l'emploi.

Nawel Aammar indique qu'un 5 à 7 a lieu ce soir. Elle répond aux questions des membres de l'assemblée par rapport à l'événement.

6. Levée de l'assemblée.

Cécile propose la fermeture de la séance à 12h26. Sarah appuie.